

<https://47.snuipp.fr/Suite-au-forum-de-l-ecole-maternelle>



Suite au forum de l'école maternelle

- École - Maternelle -

Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Dernière mise à jour : 6 février 2019

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Courrier des organisateurs du forum de l'école maternelle au ministre de l'éducation nationale

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Nous, membres d'associations, mouvements et syndicats, personnels d'enseignement et d'éducation, qui avons organisé le 17 novembre 2018 le « Forum de l'école maternelle par celles et ceux qui la font vivre », souhaitons vous faire part de nos inquiétudes face aux diverses annonces concernant des mesures que vous mettez ou que vous projetez de mettre en œuvre à l'école maternelle (clarification des programmes, non- développement de la scolarisation des moins de trois ans, apprentissage du langage centré sur l'acquisition du vocabulaire...).

Nous affirmons que ces mesures ne sont pas de nature à permettre à tous les enfants de commencer sereinement leur scolarité.

Nous tenons à porter à votre connaissance les conclusions qui font consensus au sein de la communauté éducative pour conforter et renforcer l'école maternelle.

La reconnaissance du rôle de chaque acteur, de sa professionnalité

- reconnaissance de l'expertise des enseignants, des ATSEM, de l'ensemble des professionnels intervenant sur les temps scolaires et périscolaires et de leur complémentarité ;
- formations spécifiques et formations conjointes pour tous les professionnels : enseignants, ATSEM, éducateurs de jeunes enfants, animateurs, ainsi que responsables institutionnels ;
- intervention d'enseignants spécialisés et psychologues scolaires des RASED comme structures-ressources agissant au croisement de différents univers : l'enfant et sa famille, l'école, l'équipe éducative, et parfois le monde médicosocial ;
- prise en compte des rythmes de vie de l'enfant de maternelle, appuyée sur une réflexion approfondie des besoins des jeunes enfants ;
- renforcement de la coéducation, développement de relations constructives avec tous les parents, y compris ceux des milieux populaires ou qui vivent dans la grande pauvreté, à travers des formations, des projets accompagnés et des temps de rencontre.

Le maintien des programmes

- maintien des programmes de 2015, qui ont été votés unanimement au CSE et font consensus au sein de la communauté éducative ;
- mise en application réelle de la programmation par cycle qui permet la cohérence et la continuité dans les apprentissages ;
- apprentissage effectif de tous les langages parce que tous sont fondamentaux à l'école maternelle : oral, écrit, corporel, artistique, scientifique par des activités de manipulation, observation, création, recherche, etc.

Des moyens humains et matériels renforcés

Suite au forum de l'école maternelle

- présence d'une ATSEM par classe sur la totalité du temps scolaire ;
- scolarisation de tous les enfants dans des classes à effectif adapté (15 élèves en TPS et PS ; 20 en MS et GS) ;
- développement des dispositifs dédiés à la scolarisation des enfants de moins de trois ans avec leur spécificité : personnels spécialisés dans la petite enfance, enseignants, formation ; effectifs, horaires et locaux aménagés.

Ces conclusions partagées constituent les axes prioritaires d'une évolution de l'école maternelle à laquelle tous les acteurs de la communauté éducative doivent être associés.

Dans cet objectif, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, une audience afin de vous exposer nos positions et échanger à ce sujet avec vous.

Les organisations signataires

